

26 septembre 2010

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2010

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Élection partielle

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève District de Sainte-Geneviève

Je, soussigné, président d'élection, donne aux électeurs du district de Sainte-Geneviève dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, l'avis suivant :

1. Le poste de conseiller d'arrondissement du district de Sainte-Geneviève de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève est ouvert aux candidatures.
2. Le formulaire de déclaration de candidature est disponible au Bureau du président d'élection, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal, ainsi qu'au bureau d'élection du district de Sainte-Geneviève, 13, rue Chauret, Sainte-Geneviève, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Ce formulaire est également disponible sur le site Internet ville.montreal.qc.ca/election.
3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à ce poste, un scrutin sera tenu le dimanche 26 septembre 2010, de 10 h à 20 h. De plus, le dimanche 19 septembre 2010, un vote par anticipation sera tenu de midi à 20 h.
4. J'ai nommé M^e Emmanuel Tani-Moore à titre de secrétaire d'élection.
5. J'ai nommé M^e Emmanuel Tani-Moore et monsieur Normand Moussette à titre d'adjoints au président d'élection habilités à recevoir toute déclaration de candidature.

Toute déclaration de candidature à ce poste devra être produite au Bureau du président d'élection, ou au bureau d'élection du district de Sainte-Geneviève, entre le 13 et le 27 août 2010, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal,
le 10 août 2010

Yves Saindon, avocat
Président d'élection

514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election